

CONTENUS

Revue et analyse de presse

États-Unis – Corée : industrie cinématographique et réduction des quotas	1
DOHA – Libéralisation des services audiovisuels	1
Les services de télécommunication : une stratégie américaine ?	2
[Annexe].....	2
Chronologie des événements – Quotas coréens et accord bilatéral ÉU-Corée	2

États-Unis – Corée : industrie cinématographique et réduction des quotas

[Notre analyse] Les États-Unis et la Corée tentent d'arriver à un consensus pour procéder à la signature d'un accord de libre-échange. Le gouvernement parle de réduire ou d'abolir les quotas (une obligation pour les salles de cinéma de diffuser au moins un films coréens 146 jours par an) depuis novembre 2005 afin de répondre à la demande des États-Unis. En mars 2006, le gouvernement va de l'avant avec son projet et annonce la réduction de moitié de ces quotas à partir du 1^{er} juillet 2006. Cette décision déplaît à l'industrie cinématographique, qui s'y oppose fortement.

Bien que d'autres différends existent entre la Corée et les États-Unis, notamment en ce qui a trait aux mesures protectionnistes visant l'importation du bœuf et l'industrie automobile, on a fait comprendre au gouvernement coréen qu'il devrait choisir entre un système de quotas et un accord de libre-échange.

Au lendemain de l'annonce de la réduction de moitié des quotas, la Corée et les États-Unis ont annoncé les dates des rondes de négociation d'un accord de libre-échange. Voir Chronologie en annexe.

DOHA – Libéralisation des services audiovisuels

[Notre analyse] Après la coalition en faveur d'une convention sur la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO, voici que des pays s'unissent pour proposer une liste de recommandations pour la réduction des barrières à la distribution des biens culturels. Ces recommandations devraient selon ces pays être incluses dans les accords de l'OMC. Ces dernières touchent notamment des produits culturels tels que les vidéocassettes, les DVD et les bandes sonores.

Les pays impliqués sont les États-Unis, le Mexique, Hongkong, Taiwan et le Japon. Cette demande conjointe a été déposée dans le cadre de la nouvelle ronde plurilatérale de négociations du cycle de Doha sur le secteur des services.

Il semble que certains sujets ont été délibérément exclus de la liste de recommandations pour éviter les tensions soulevées lors de la dernière ronde de négociations entre les États-Unis et l'Union européenne. Par exemple, on a laissé de côté l'amélioration de l'accès au marché de la diffusion télévisuelle.

Par ailleurs, dans la ronde de négociations précédente, la Commission européenne avait fait la distinction entre les services de diffusion linéaire (diffusion traditionnelle, Internet, contenus mobiles) et non linéaire (films sur demande). Les barrières pourraient continuer de s'appliquer aux services linéaires, alors que les services non linéaires ne seraient soumis qu'à une réglementation de base visant à empêcher, par exemple, la publicité abusive ou l'incitation à la haine raciale.

[Revue de presse]

Les « amis » de l'audiovisuel présentent des exigences « modérées » à l'OMC

Les pays en faveur de la libéralisation des services audiovisuels dans le cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce présentent une liste de recommandations en matière de réduction des barrières visant à favoriser une distribution et une consommation plus libres de certains biens culturels (films, vidéocassettes, DVD, bandes sonores) dans les pays membres de l'OMC. Cette proposition plurilatérale, à laquelle adhèrent notamment les États-Unis, le Mexique et le Japon, pourrait affaiblir la position européenne actuelle en faveur de la diversité culturelle.

Source : Daniel Pruzin, « Audiovisual 'Friends' Moderate Demands in WTO Plurilateral Requests », *International Trade Daily*, 8 mars 2006.

.....

Selon le Directeur général adjoint de l'OMC, cette situation implique qu'il se produise un « jeu d'exclusions » des secteurs « délicats » dans la négociation. Parmi ceux-ci se trouvent le secteur culturel et le sous-secteur audiovisuel.

Source : « Le Directeur général adjoint de l'OMC invite les autorités régulatrices à débattre sur le futur du secteur audiovisuel », 3 mars 2006, brcd.net.

Les services de télécommunications : une stratégie américaine ?

[Notre analyse] Depuis quelques années, les États-Unis tentent de soumettre les produits culturels aux mêmes règles que les autres produits dans le cadre des accords commerciaux. En réponse à cette volonté américaine, plusieurs États, à commencer par la France et le Canada, ont des clauses d'exception culturelle visant à exclure certains produits. Par la suite, plusieurs pays se sont concertés en faveur de la diversité culturelle et tiennent à ne pas contracter d'engagements en matière de services culturels. En ce sens, bon nombre de pays protègent et subventionnent leurs industries culturelles (aides à la création au Canada, protection du réseau de diffusion télévisuelle en France, quotas de diffusion minimum sur les écrans coréens, etc.).

Afin de faire contrepoids à cette tendance, les États-Unis ont adopté une nouvelle approche, celle des services et des télécommunications. En offrant des services de télévision par satellite ou de signal télévisuel, les entreprises américaines arrivent à proposer une offre très compétitive et à accaparer une bonne part des marchés au détriment des producteurs et des diffuseurs locaux, ou encore, à contrôler la diffusion de chaînes locales en restreignant la vente de signal émetteur.

Le cas du Salvador démontre en quoi les accords de libre-échange bilatéraux américains, en permettant un accès total à l'industrie des services audiovisuels et de télécommunications, peuvent placer les entreprises des pays partenaires dans une posture vulnérable.

[Revue de presse]

Les Salvadoriens condamnent le fardeau de l'accord de libre-échange

Les représentants de l'Association salvadorienne des opérateurs de câble (ASCAES) ont dénoncé le récent accord de libre-échange signé avec les États-Unis qui affecte déjà quelque 60 entreprises nationales. Selon eux, les multinationales telles que Televisa Discovery World et Turner refusent depuis le début du mois de mars de vendre leur signal télévisuel aux opérateurs et contreviennent ainsi aux ententes en vigueur jusqu'en 2010.

Ils ont également dénoncé le Bureau d'inspection des télécommunications (SIGET), qui a ordonné sans raison légale valable, de cesser la diffusion des chaînes de télévision nationales 2, 4, 6 et 12; bien que des contrats soient toujours en cours avec la Corporation télévisuelle salvadorienne et la chaîne 12. Rolando Garcia de l'ASCAES a assuré que les transnationales avaient vendu leur programmation à la firme AMNET, accusée par le député Salvador Arias du Front Farabundo Marti de libération nationale de viser l'élimination des petits opérateurs de câble, plus spécialement ceux opérant en région éloignée. Arias a demandé aux multinationales de se conformer aux accords et a confirmé que les manifestations contre l'Accord de libre-échange se poursuivraient.

Source : Leonel Herrera, « Denuncian primeros daños por entrada en vigencia del TLC, San Salvador », *Prensa Latina*, 6 mars 2006.

[Annexe]

Chronologie des événements – Quotas coréens et accord bilatéral ÉU-Corée

Date	Événement
1966	Mise en place du système de quotas protectionnistes pour les films domestiques (obligation

- pour les salles de cinéma de diffuser des films coréens 120 jours par an).
- 1985 Passage des quotas de 120 à 146 jours par an (40% des jours de l'année).
- 1998 Demande d'abolition du système de quotas par un officiel coréen en charge du commerce international. Une forte réponse populaire empêche le gouvernement d'abolir le dit système.
- 2000 Deuxième tentative du gouvernement d'abolir le système de quotas. Celle-ci avorte à nouveau, à cause de l'opposition de l'industrie cinématographique.
- 2003 Le ministre des finances estime que le système de quotas freine le Traité d'investissement bilatéral (TIB) avec les Etats-Unis (ÉU). Le ministre des affaires étrangères et du commerce international croit que l'abolition du système sera compensée par les bénéfices découlant du TIB.
- 2004/10/20 Pressions du lobby du cinéma hollywoodien sur les négociateurs américains pour une abolition du système de quotas coréen. La *Fair Trade Commission* estime que l'industrie du film coréen a produit des films de qualité discutable pour atteindre les quotas et que ce système lui nuit plus qu'il ne l'aide. Du côté de l'industrie cinématographique coréenne, on s'inquiète de la levée du système de quotas à cause du pouvoir des distributeurs de films américains en Corée.
- 2004/11/01 Christopher Hill, ambassadeur américain en Corée, informe le gouvernement coréen et ses citoyens qu'ils devront choisir entre un accord de libre-échange et le système de quotas coréen.
- 2004/11/18 Rencontre de l'ambassadeur Zoellick (ÉU) et du ministre du commerce Kim (Corée) au sommet de l'APEC au Chili et annonce de la tenue de rencontres gouvernementales sur un possible accord de libre-échange.
- 2004/12/31 Annonce d'une rencontre entre la Corée et les ÉU au début de l'année 2005 sur la faisabilité d'un accord de libre-échange. On s'attend à ce que les négociations entre les deux pays s'intensifient en cours d'année.
- 2005/02/03 Première réunion de travail préliminaire sur l'accord de libre-échange à Séoul. Lors de cette réunion, le système de quotas coréen est officiellement identifié comme un obstacle à la signature d'un accord de libre-échange.
- 2005/03/28 Deuxième réunion de travail préliminaire sur l'accord de libre-échange à Washington.
- 2005/04/28-29 Troisième réunion de travail préliminaire sur l'accord de libre-échange à Séoul. La question des quotas y est abordée.
- 2005/06/04 Lors de la rencontre des ministres du commerce de l'APEC en Corée, le représentant américain Portman annonce qu'il n'y aura pas d'accord de libre-échange entre la Corée et les ÉU si l'embargo sur le bœuf américain et les quotas en matière de cinéma ne sont pas levés.
- 2005/09 Lors de la réunion des ministres des finances de l'APEC en Corée, Robert M. Kimmitt, alors Secrétaire adjoint au trésor, explique au Korea Times que la résolution du problème des quotas est une condition centrale aux négociations pour un accord de libre-échange.
- 2005/10/12 Entrée en poste d'un nouvel ambassadeur coréen à Washington, Lee Tae-sik. Celui-ci insiste sur l'importance d'entreprendre des négociations sur un accord de libre-échange avec les ÉU. Il souhaite aider les Américains à mieux comprendre les politiques coréennes et créer des liens Corée-ÉU sur d'autres terrains que celui de la sécurité.

Date	Événement
2005/10/17	Le Koera Herald donne son appui au nouvel ambassadeur coréen et se prononce en faveur d'une abolition ou d'une réduction draconienne des quotas.
2005/10/20	Les défenseurs des quotas se rallient autour de la convention pour la diversité culturelle de l'UNESCO, faisant ainsi des mesures dites protectionnistes, des mesures visant à préserver la diversité culturelle.
2005/11/05	Le ministre des finances et de l'économie (MFE) cherche une alternative aux quotas, estimant que ceux-ci ne sont plus nécessaires à la survie du cinéma coréen, qui jouit d'une plus grande cote de popularité que les films hollywoodiens. Il souhaite ainsi répondre aux exigences des ÉU et rendre possibles les négociations pour la mise en place d'un accord de libre-échange.
2006/01/20	Le JoongAng Ilbo (journal coréen) explique l'accélération des pourparlers pour la mise en branle des négociations de l'accord de libre-échange par le discours du Nouvel an du Premier ministre coréen. Le quotidien invite les représentants de l'industrie cinématographique à laisser de côté leurs intérêts au profit de ceux de la nation.
2006/01/25	Annonce par le MFE de la décision de réduire les quotas à 73 jours par an afin de faciliter les échanges avec les ÉU.
2006/02/02	L'industrie cinématographique proteste contre la réduction des quotas en organisant une manifestation qui durera du 2 au 7 février 2006. La Chambre de commerce américaine en Corée propose une coalition des industries cinématographiques américaine et coréenne.
2006/02/07	Des stars coréennes se prononcent contre la réduction de moitié des quotas.
2006/02/08	L'industrie cinématographique coréenne paralyse la production cinématographique pour protester contre la décision du gouvernement de réduire de moitié les quotas.
2006/02/16	Le président coréen, Roh Moo-hyun, dénonce l'opposition de certains groupes d'intérêts à la conclusion d'un accord de libre-échange avec les ÉU. Il exprime sa volonté de conclure un tel accord.
2006/03/06	Réunion des ÉU et de la Corée dans un cadre informel à Séoul.
2006/03/07	Approbation de la réduction des quotas de 146 à 73 jours par le cabinet ministériel.
2006/06/05-09	Première ronde de négociations de l'accord de libre-échange (Washington).
2006/07/10-14	Seconde ronde de négociations de l'accord de libre-échange (Séoul).
2006/07/01	Date effective de la réduction des quotas à 73 jours.

Accords bilatéraux et diversité culturelle

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre Études internationales et Mondialisation pour l'Organisation internationale de la Francophonie.

Direction scientifique : Gilbert Gagné

Recherche et rédaction : Danielle Lavoie

Pour nous joindre : +1 (514) 987-3000 #3910 - <http://www.ceim.uqam.ca> - ceim@uqam.ca



Les opinions exprimées et les arguments avancés dans ce bulletin demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre Études internationales et Mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de l'Organisation internationale de la Francophonie.